

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 29 (1932)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.—**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse*; par **Fr. 7.—** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

N° 12

DÉCEMBRE 1932

SOMMAIRE : Nécrologie : † 1864-1932, Hermann Steffen. — Décision de l'Office vétérinaire fédéral. — Appel à tous, par *Schumacher*. — Le IX^{me} Congrès international d'apiculture, par *Ed. Fankhauser*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Elevage de reines, par le Dr *Brünnich* (suite). — Préventifs contre les piqûres, par *E. V.* — Pour éviter les piqûres, par *O. Reinhardt*. — Piqûres et « crème Flit », par *G. Gougler*. — Résumé des conditions de la sécrétion du nectar. — Le miel aliment de force, par *F.-Louis Perrot*. — Par-ci, par-là, par *F.* — Saison apicole 1932, par *M. Gisiger*. — Concours de ruchers de la Société romande d'apiculture en 1932. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Agenda apicole romand 1933. — Journaux et revues.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

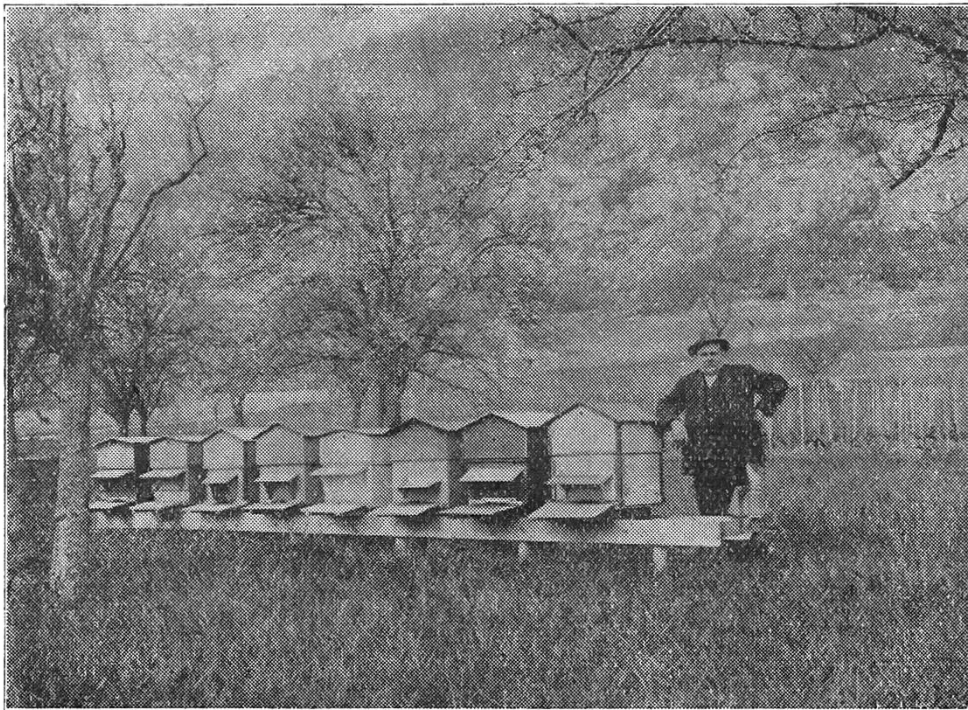
Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

† 1864-1932. HERMANN STEFFEN

Hélas ! oui, notre cher collègue Hermann, le jovial apiculteur, membre de la section « Pied du Chasseral », vient de nous quitter. Mardi 1^{er} novembre, ses nombreux amis l'accompagnaient à sa dernière demeure ; l'on peut dire ses nombreux amis, car on ne lui connaissait pas d'ennemis, son caractère franc et loyal, toujours prêt



Hermann Steffen à son rucher.

à rendre service, le rendait sympathique à tous ceux qui avaient le plaisir de le rencontrer et de causer un brin. Il n'était pas seulement bon apiculteur, la mécanique l'absorbait intensivement. Que d'outils de précision pour le terminage de la montre sont sortis de ses mains habiles !

Depuis 1922 il habitait Neuveville, venant de Bévillard. Pendant son séjour dans cette localité, il était rattaché à la section « Erguel-Prévôté ». Arrivé à Neuveville avec un bon nombre de ruches, il les installa au milieu des beaux grands vergers des Prés Gutins. Quelques années plus tard, il les mit près de sa villa des Mornets pour les avoir constamment à sa portée. Une attention parmi tant d'autres qu'il leur témoignait, était celle de les abriter pendant les grandes

chaleurs contre la trop forte réverbération solaire. Un appareil de sa fabrication, simple, mais pratique, surmonté d'une toile, procurait l'ombrage désiré en temps opportun. Son plus grand plaisir était d'être avec ses amies, les abeilles, auxquelles il a voué tous ses soins jusqu'au moment où il a dû s'aliter, il y a deux mois environ.

Le soussigné ne pouvait le voir partir sans lui faire ses adieux au nom de ses collègues du « Pied du Chasseral » et du sien personnellement. Repose en paix, cher camarade, et que la terre te soit légère !

Neuveville, le 10 novembre 1932.

Th. Farine.

DÉCISION DE L'OFFICE VÉTÉRINAIRE FÉDÉRAL

pour l'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 avril 1923 portant l'admission de l'acariose des abeilles dans la loi fédérale du 13 juin 1917 sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties.

Berne, le 1^{er} novembre 1932.

En application de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 avril 1923 relatif à l'admission de l'acariose des abeilles dans la loi fédérale sur les épizooties, il est décidé ce qui suit :

1^o Les inspecteurs cantonaux des abeilles (inspecteurs de la loque; voir arrêté du Conseil fédéral du 3 décembre 1909 concernant l'inscription de la loque des abeilles dans la loi sur les épizooties) fonctionnent comme agents officiels dans la lutte contre l'acariose des abeilles.

2^o Les propriétaires de ruchers dont les abeilles présentent des symptômes d'acariose, notamment lorsque les vieilles abeilles, incapables de voler, se traînent à terre devant le rucher et meurent, ont l'obligation d'en donner connaissance sans délai aux agents compétents.

Les inspecteurs des abeilles ou leurs remplaçants envoient alors sans tarder, en vue d'analyse, au Liebefeld à Berne, quelques douzaines d'abeilles malades, en précisant les symptômes observés.

Ces analyses sont gratuites jusqu'à nouvel ordre.

3^o Si l'analyse fait constater l'existence de l'acariose, les colonies malades ou suspectes de la contrée contaminée sont traitées par les agents officiels ou leurs remplaçants au moyen d'un remède indiqué

par l'Etablissement fédéral de bactériologie du Liebefeld, section « Maladie des abeilles ». Sont considérées comme suspectes toutes les colonies existant dans le rayon de vol d'un rucher contaminé.

Les colonies atteintes à un degré tel que la guérison paraît improbable peuvent être détruites. Les indemnités payées pour les colonies détruites sont déterminées conformément à l'ordonnance du Conseil fédéral du 18 avril 1923. Elles seront supprimées ou subiront une réduction, si le propriétaire sinistré est partiellement responsable de l'apparition ou de la propagation de la maladie, s'il ne l'a pas déclarée ou s'il ne s'est pas conformé en tous points aux décisions et aux instructions des autorités compétentes.

4° Les régions atteintes d'acariose sont déclarées zones d'infection. Toute sortie d'abeilles des zones d'infection est interdite.

5° La délimitation exacte du rayon de vol (voir art. 3) et des zones d'infection (voir art. 4) et la durée du séquestre sont fixées suivant les circonstances par les organes cantonaux de la police des épizooties ; le public en est avisé officiellement. En cas de différend, l'Office vétérinaire fédéral décide, après entente avec les autorités cantonales.

En principe le séquestre ne peut être révoqué avant que toutes les colonies d'un rayon de vol aient été traitées au moyen d'un remède officiellement reconnu, et qu'une analyse officielle en ait confirmé le succès.

6° Les fonctionnaires officiels et leurs remplaçants ont le droit d'inspecter les ruchers suspects d'acariose, d'y prélever des échantillons et d'y appliquer toutes mesures utiles pour obtenir la guérison.

Les inspecteurs ont en outre l'obligation d'envoyer à l'Etablissement fédéral de bactériologie du Liebefeld, en vue du contrôle, un certain nombre d'abeilles des ruchers des zones d'infection. Ils ont à s'entendre avec l'établissement susdésigné au sujet de l'époque des envois.

7° Les dépenses résultant de la lutte contre l'acariose des abeilles sont payées par les autorités cantonales. Ces dernières envoient leurs comptes à l'Office vétérinaire fédéral qui les vérifie et rembourse aux cantons la moitié de leurs dépenses.

8° Les inspecteurs des abeilles ainsi que les autres agents compétents de l'administration cantonale sont tenus de dénoncer les personnes coupables d'infractions aux dispositions de l'ordonnance du Conseil fédéral du 18 avril 1923 et de la présente décision.

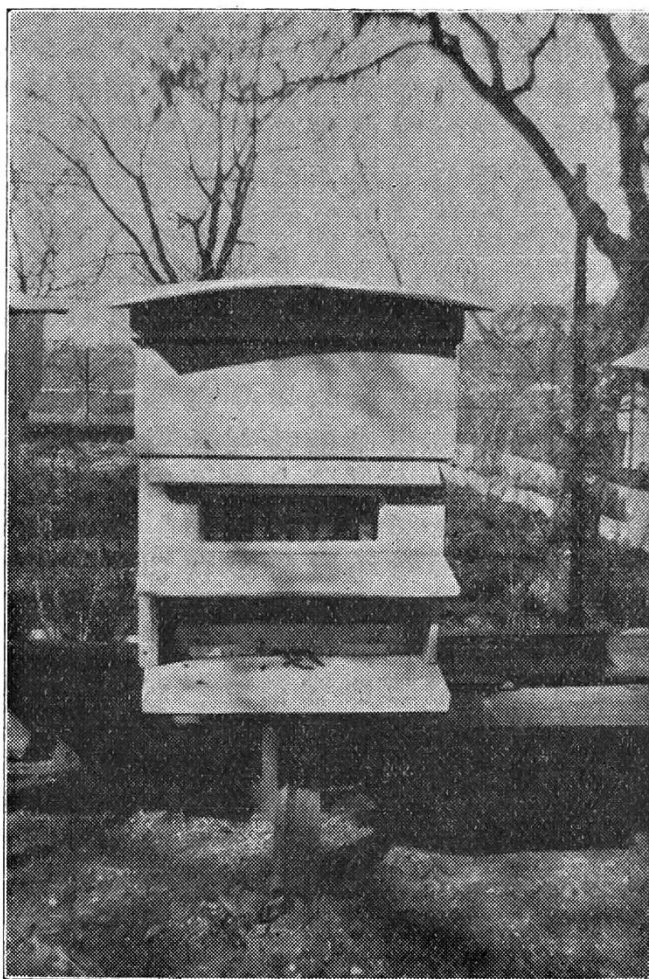
9° La présente décision entre en vigueur le 15 novembre 1932. Elle annule les décisions de l'Office vétérinaire fédéral du 23 avril 1923 et du 1^{er} septembre 1928 concernant l'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 avril 1923 portant l'admission de l'acariose des abeilles dans la loi fédérale du 13 juin 1917 sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties.

APPEL A TOUS

Tout étant calme au rucher, nous laissons pour cette fois-ci les conseils aux débutants... cela n'empêchera pas la terre de tourner. Nous voudrions en ce dernier numéro de l'année demander à nos lecteurs de faire *un petit examen de conscience* et de se poser la question: «Qu'ai-je fait pour la société dont je fais partie, pour le journal que je reçois chaque mois et, d'une façon générale, pour l'apiculture, cette branche si intéressante de l'activité nationale ? »

La réponse jaillira chez quelques-uns : «J'ai payé ma cotisation.» Bien. Mais avez-vous réfléchi à ce que vous avez reçu ou pouvez recevoir en échange de ces quelques francs ?

Il y a des dépenses qui ne laissent rien après elles, il y en a même qui laissent de tristes conséquences. La dépense que la Société d'apiculture vous demande représente 50 centimes par mois (60 ct.



Rucher Léon FLEURY, à Vendlincourt.

Ruche vitrée - J'en suis satisfait sur tous les points, après 3 ans d'épreuves.

Vue prise le 25 mars 1931.

au maximum pour certaines sections). Essayez de faire un *compte de profits et pertes* et vous verrez combien il contraste agréablement par son solde favorable avec tant de comptes qui ne laissent que des pertes.

« Ah ! il faut supprimer toutes les dépenses, rogner partout en ces temps difficiles. Par conséquent, je refuse le rembours de la Société d'apiculture. Je saurai bien soigner mes abeilles et n'ai plus besoin des conseils de personne. »

— Bien. Mais, au cours du printemps ou de l'été, supposez qu'on vous vole ceci ou cela au rucher. Et par le temps qui court, les cambriolages ne chôment pas et l'on vole n'importe quoi. Vous *n'êtes plus membre*, par conséquent *plus de droit à l'indemnité*.

Supposez encore que votre voisin, ou son enfant ou son cheval, soit piqué. Et cela peut être fort grave et comporter beaucoup de dépenses, sans compter les ennuis d'un procès.

Vous *n'êtes plus membre*, par conséquent *vous n'êtes plus protégé par notre assurance*. Essayez d'en contracter une pour vous seul, demandez les conditions et vous verrez ce que cela vous coûtera.

Vous aimez encore vos abeilles, vous ne voulez pas les abandonner. Bien. Alors est-ce que c'est un sacrifice trop grand pour celles qui vous donnent tant de joies, à défaut quelquefois de miel, que de continuer à faire partie de la société ? Vous avez quelques loisirs et les romans du jour ne vous disent rien, la bibliothèque de la Romande est à votre disposition gratuitement, sans même le souci de l'emballage, de l'adresse et du port de retour et vous voilà muni de livres intéressants qui laissent du profit, vous révèlent du charme, vous font goûter à des joies simples mais fortes et profondes qui n'ont rien de l'artificiel de tant de plaisirs que l'on paie très cher, bien plus cher que la cotisation entière de la Romande.

Je ne vais pas continuer longtemps. Vous vous dites : « Cela ne me concerne pas, moi je reste membre, je suis trop malin pour abandonner des avantages réels. » Bien. Mais c'est ici que je me permets de vous rappeler le petit examen de conscience du début de cet article. Qu'avez-vous fait pour convaincre tel ou tel de vos voisins ou connaissances qui, lui, a quitté la section ? Qu'avez-vous fait pour conquérir tel possesseur de ruches qui reste éloigné de notre groupement ? La prospérité de notre association est et doit être l'affaire de tous. C'est l'intérêt de tous.

Or, sans être découragé du tout, je suis obligé de pousser un cri d'alarme : *Notre Société romande diminue chaque année* et, par con-

séquent, ses moyens d'action se rétrécissent, les progrès qu'elle pourrait faire et faire faire se limitent de plus en plus, alors que nos collègues de Suisse alémanique recrutent chaque année *plusieurs centaines de nouveaux membres*. Et pourtant leurs circonstances matérielles et économiques ne sont pas meilleures que les nôtres, au contraire, mais voilà, chaque membre tient à honneur de travailler à la vitalité et à la prospérité de sa section. Qui pourra me prouver que les *Romands n'en peuvent pas faire autant* pour peu qu'ils le veuillent ? De là ce petit examen de conscience auquel je vous invite chaleureusement.

Que nos comités de section s'ingénient à composer des séances bien remplies, laissant à tous le goût de « revenez-y » et nous verrions bientôt l'effectif de notre association reprendre la courbe ascendante. Voulez-vous croire qu'en réponse à notre offre de numéros de propagande, deux apiculteurs seulement en ont demandé et c'était pourtant gratuit et ne demandait pas un bien grand effort.

Le sermon est fini... Ouf ! dira-t-on. Moquez-vous tant que vous voudrez, mais je ne vous demande qu'une chose : Voyez la situation en face. Examinez les faits que je viens de vous relater et finissez bien l'année en procurant chacun, ne fût-ce qu'une recrue, à cette Société romande qui a derrière elle un beau passé, mais qui peut avoir devant elle un avenir plus beau encore. Tous ouvriers de cette belle entreprise, voilà ce que nous vous présentons comme vœu de fin d'année !

Daillens, 19 novembre 1932.

Schumacher.

LE IX^{me} CONGRÈS INTERNATIONAL D'APICULTURE, Paris, 18 au 23 juillet 1932.

Une ville immense, usine plutôt que ruche, grouillante et bruisante ; trottoirs et rues remplis par des armées en marche incessante, foule d'humains plutôt silencieux, affairés, pressés, précis et chez lesquels un égoïsme aigu et féroce est de rigueur ; véhicules innombrables, minuscules ou monstres, qui vous arrivent et vous assaillent par devant, par derrière, de tous côtés ; des trains rapides d'une extrême utilité roulant sous la terre ; des palais immenses aussi, mais tout noirs ; des monuments illustres, également noirs, leurs grands hommes, leurs héros, leurs dieux semblant reprendre un peu

des misères de la condition humaine, s'en charger encore ; quant aux déesses, leurs beaux bras, leurs belles épaules, leurs cheveux couverts d'une sorte de suie qui s'entasse dans les replis de leur peplum et de leur gorge ; suie qui, évidemment, diminue leur caractère divin mais les rend plus touchantes, les rapproche de nous. Tout cela rassemblé, étalé, entassé, infini, voilà Paris. Beau ? Non, ce n'est point beau, mais grand, intensément actif et animé, sans désordre pourtant, au contraire. Tout a l'air parfaitement ordonné, à tel point que la fantaisie semble absente. Si vous voulez juger le bon peuple de Paris, allez au Bois de Boulogne ou au Jardin d'acclimatation, mais allez-y le dimanche. Chaque famille y choisit son coin d'ombre, son espace de pré et goûte le repos et la tranquillité, avec une simplicité de goûts surprenante. Les enfants jouent à la paume, le papa se prête au jeu et relance la balle avec complaisance. Les jeunes organisent un petit tennis. On mange les provisions apportées et la journée entière se passe dans le calme, le grand air, sans dépenses, sans faux amusements. On se retrempe vraiment pour toute la semaine. Cela fait grand plaisir à voir. Petit peuple de Paris, tu donnes là une grande leçon et une réplique cinglante à ceux qui te dénigrent. Tu démontres là que tu restes simple et sain. Je t'honore.

Le Congrès d'Entomologie avec lequel le Congrès d'apiculture est lié, se tient à l'Institut national d'agronomie, Rue Claude Bernard 16. La séance solennelle d'ouverture a lieu à 9 h. 30, dans un grand amphithéâtre en gradins, sous la présidence d'honneur de M. Abel Gardey, Ministre de l'Agriculture. En une allocution simple mais parfaite, d'un français pur, il salue ces savants venus de toutes les parties du monde (environ 500-600), les remercie pour leurs travaux dont un gouvernement éclairé se doit de recueillir précieusement les fruits. En homme de gouvernement et au pouvoir, il entrevoit avant tout le côté pratique et social des recherches car il rappelle Pasteur et l'aide qu'il a apportée aux sériciculteurs, la lutte contre le phylloxéra, les parasites des arbres fruitiers, etc.

Avant de quitter l'amphithéâtre, il ne manque pas de décerner quelques décorations académiques, quelques rubans de Légion d'honneur.

M. le Dr Paul Marchal, de l'Institut, lit un long discours soulignant avec éloquence les plus récentes découvertes de la science entomologique en insistant sur leurs conséquences pratiques pour l'agriculture, la viticulture et les productions coloniales. Son dernier mot est un ordre impératif qui rappelle celui que le grand Louis Pasteur prononçait chaque matin : *Et maintenant : Au travail !*

Vient ensuite une communication de M. P. Portier, Paris, sur la *Respiration pendant le vol chez les Lépidoptères, rôle des ailes et des écailles qui les recouvrent*. Les ailes ne sont pas seulement des organes de locomotion mais des organes annexes de l'appareil respiratoire. Richement vascularisées et irriguées, bien plus que pour leurs besoins particuliers en sang comme en oxygène, c'est là que le sang vient se renouveler, chercher l'oxygène pour le répandre ensuite dans tout le corps, et se débarrasser de son gaz carbonique en excès. Les écailles sont de véritables sacs à air qui, par leur pigmentation, absorbent les rayons lumineux caloriques du soleil lesquels activent la circulation. Si l'on brosse les écailles de certains papillons, des Parnassiens, par ex., ils font encore quelques vols courts puis se posent et ne s'envolent plus. Bref, les ailes sont de véritables poumons.

Après une conférence en anglais sur les progrès de l'entomologie appliquée au Canada, on entend M. Pictet, de Genève, parler de l'hybridation de deux races de papillons établies sur les deux versants d'un col, au sud du Parc national suisse. Les belles projections apportées par M. Pictet : paysages alpestres, flore alpestre, Edelweiss, Rhododendrons, en couleurs, font l'admiration de l'assistance qui éclate à chaque coup en applaudissements. Nos cœurs suisses en furent vivement touchés. Voilà de belle et bonne réclame, vraiment.

Lundi après-midi, 1^{re} séance du Congrès international d'apiculture, sous la présidence de M. A. Mayor, Suisse. Une trentaine de personnes au total. Chose inconcevable, il y a peu de Français même, alors que l'an dernier, à Berlin, pour l'Apis-Club, on comptait plusieurs centaines d'apiculteurs allemands. A quoi attribuer cette effrayante abstention ? On a laissé entendre que la presse apicole française n'avait à peu près rien publié concernant le Congrès. Mais qui rendre responsable de cette insuffisance de documentation ? Les apiculteurs alsaciens, M. l'Abbé Eck en tête, manifestent ouvertement leur mécontentement. Le travail s'organise pourtant. Pour simplifier et en même temps ordonner les communications, nous les rangerons par chapitres.

1. *L'abeille* (Races, anatomie, intelligence) : M^{me} Jucker, de Toulouse (bien connue des Vaudois sous le nom de M^{lle} Piédallu), donne une étude originale et intéressante avec projections sur *Quelques points anatomiques du thorax*. Le travail complet, presque entièrement préparé au Liebfeld, paraîtra ultérieurement en brochure. Le retard survenu dans l'impression des gravures a seul empêché M^{me} Jucker de présenter la brochure elle-même au Congrès. On sait que

le thorax de l'abeille est redevenu très important depuis la découverte de l'Acariose et celle, toute récente et à laquelle l'étude de M^{me} J. a beaucoup contribué, de l'Acarapis externus.

M. Snodgrass (Etats-Unis) présente une *Etude anatomique et mécanique du dard* (du dard international, bien entendu ; l'étude de M. Snodgrass pourrait fort bien s'intituler : Mécanisme international du dard, pas vrai ?). M. S. exécute rapidement au tableau de grands dessins représentant des coupes anatomiques. Il parle peu, ce Monsieur, il dessine puis il explique son dessin. Lestement, il l'efface pour en refaire lestement un autre suivi d'autres explications. Une piquûre ! c'est pourtant terriblement simple. Elle paraît telle, du moins. Elle est si prompte ! Mais, d'après M. Snodgrass, qu'elle paraît compliquée ! Elle ne comporte pas moins de trois mouvements. Et ce Monsieur déclare qu'il ne connaît pas tout ! Il invite d'autres entomologistes à faire une étude pareille, afin de pouvoir comparer et d'arriver à une connaissance exacte. Ces savants, ces savants ! Tout de même !

M. Minderhound (Hollande) a imaginé un tube cylindrique fermé à un bout par du tulle, à l'autre bout par de la toile d'émeri sombre avec une petite ouverture, un peu dissimulée ; au milieu du tube, un enfoncement avec une plaque de verre sur laquelle on met de l'eau sucrée. Dès qu'un abeille ou une guêpe s'y pose, on l'enferme et l'on contrôle le temps qu'elle emploie à trouver sa sortie. L'abeille est beaucoup plus bête que la guêpe. Ce que l'on savait déjà, mais M. M. a pour ainsi dire mesuré le degré de cette intelligence, de son système D.

M. Baldensperger (Nice), fait connaître les races d'abeilles peuplant le Nord de l'Afrique. Ces abeilles noires sont très agressives simplement par le fait qu'elles ont beaucoup d'ennemis. Elles vérifient le proverbe : au demeurant, cet animal n'est pas méchant ; quand on l'attaque, il se défend. Au temps où le Sahara était vert, une abeille très belle, jaune, s'est arrêtée au sud de l'Atlas et s'y est maintenue dans un remarquable état de pureté. Le Berbère, très friand de miel, détruit, pour les détrousser complètement, tous les essaims qu'il rencontre. Aussi ces belles abeilles jaunes n'ont-elles pu subsister que dans des lieux inaccessibles, trous de rochers, endroits très écartés. Peu ou pas de maladies, du fait de la rareté des colonies. En cherchant bien, on en trouverait, certainement (car on trouve toujours quand on cherche bien). La teigne anéantit les ruches abandonnées, malades ou trop faibles. En cela, ce détestable animal rend service. On trouve aussi une abeille Intermezza, métissage entre l'abeille

Unicolor de Madagascar et l'abeille noire du Nord. Dans sa carrière apicole longue déjà d'un demi-siècle, M. Baldensperger déclare « les avoir toutes vues et une par-dessus », avoir subi et surmonté les pires calamités. Pour lui, la loque américaine est inguérissable, carrément. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne lui trouve jamais de remède. On a bien vaincu l'acariose dont on a eu grand'peur. Mais, lui, M. B., trop avancé en âge, ne le verra sûrement pas.

2. *Ruches et ruchers : Bâtisses chaudes ou froides ?* M. Morland, un grand diable d'Anglais, très, très sympathique, d'une sincérité et conscience frappantes, fait part de ses observations sur ce sujet souvent discuté. Du moment que, au moyen du cadre mobile et de la cire gaufrée, l'homme impose son choix aux abeilles dans la disposition des rayons, il se doit d'adopter la plus profitable aux deux intéressés. Les observations minutieuses, contrôlées et mesurées de M. Morland lui ont permis de remarquer que :

a) L'expression « Bâtisses chaudes ou froides » est d'une impropriété flagrante ; ces deux adjectifs ne correspondent à rien du tout ;

b) en bâtisses chaudes, vers midi, entrée au sud, température extrêmement élevée des cadres avoisinant la paroi ;

c) il est bien préférable de loger les abeilles en ruches claires ;

d) un avantage, mais peu marqué, en faveur des ruches à parois doublées ; condensation hivernale moindre ;

e) l'emballage spécial d'hiver est à recommander s'il est maintenu parfaitement sec ; à rejeter nettement, si sa siccité ne peut être assurée ;

f) le trou de vol est préférable au bas qu'au milieu de la paroi ;

g) enfin, comme conclusion, M. Morland donne sa préférence aux ruches à bâtisses froides qui lui ont donné de meilleurs résultats.

Ruches verticales et horizontales. M. Begnescu (Roumanie) a envoyé une lettre, lue en séance par M. Jaubert, indiquant simplement une méthode de distinction de ces deux systèmes. Est appelée « verticale », une ruche qui... qui... Discrimination en somme superflue et vaine.

Chasse-abeilles : M. le Dr Baseil (Vosges) apporte deux réductions de fenêtres munies d'appareils dits « Chasse-abeilles », fort bien exécutées, en chêne. (L'idée du 1^{er} de ces appareils lui est venue de Suisse, par un jeune homme initié à l'apiculture par un prêtre suisse ; l'autre a été commandé directement à l'inventeur et fabricant suisse.) Le premier, formé uniquement de plaques de verre, intercepte toute

arrivée d'air de l'extérieur ; le second, comportant des grillages en toile métallique, laisse pénétrer l'air. Ces courants peuvent refroidir les ruchers en hiver. Le Dr Baseil recommande ces appareils pour les laboratoires, ruchers, etc. Il les trouve si ingénieux, si bienfaisants et il en est si enchanté qu'il émet un vœu : Inviter les gouvernements à édicter des ordonnances spéciales imposant aux fabricants de sucrerie, confiseries, etc. l'obligation de munir les fenêtres des locaux de fabrication de ces dispositifs.

Déclaration Van der Flier : M. van der Flier, qui est avocat en Hollande, se souvient d'une procédure. Un apiculteur, ayant attaqué un fabricant de sucreries dans les locaux duquel les abeilles se faisaient régulièrement massacrer par dizaine de milliers, le Tribunal a obligé le fabricant à munir ses fenêtres de grillages.

Pour museler les abeilles et visiter tranquillement les ruches, M. Baseil indique le procédé employé par M. Haas. Ce dernier fait reposer sa ruche en fibro-ciment et à deux entrées sur un pivot. Au moment de la visite, on lui fait faire demi-tour. Les abeilles cherchent l'autre entrée et, pendant ce temps, on est tranquille. Plus d'abeilles écrasées. Pas besoin presque de voile ni de fumée.

(A suivre.)

Ed. Fankhauser.

ECHOS DE PARTOUT

La loque existerait aussi chez les guêpes.

C'est du moins ce que prétend M. Thoma dans la *Bayerische Bienen-Zeitung*. Si c'est vrai, cela expliquerait certains cas prétendus spontanés ; cette explication serait toutefois une maigre consolation.

Maurice Maeterlinck anobli.

A l'occasion de son 70^{me} anniversaire, Maurice Maeterlinck, le célèbre auteur de *La vie des abeilles*, vient de recevoir du roi des Belges le titre de comte. Les apiculteurs du monde entier se réjouiront de l'honneur échu à celui qui a décrit la vie et les mœurs des abeilles avec tant de poésie et de vérité.

L'acariose en Tchécoslovaquie.

L'acariose a, paraît-il, été constatée en Bohême ; or, depuis 5 ans, l'entrée des abeilles en Tchécoslovaquie est interdite, de sorte qu'il est difficile d'admettre une infection récente. Il apparaît de plus

en plus que la maladie est répandue un peu partout. Si certains pays semblent être indemnes, c'est probablement que les recherches n'y ont pas été faites avec le même soin qu'ailleurs. Lorsque, comme il faut l'espérer, nous serons venus à bout de ce fléau dans notre pays, nous ne pourrons nous préserver d'un retour offensif qu'en nous abstenant strictement de toute importation d'abeilles étrangères.

Rappelons à ce propos que le nouveau code pénal italien prévoit l'emprisonnement jusqu'à cinq ans pour celui qui aura propagé une maladie des plantes ou des animaux ; cette disposition s'applique aussi aux abeilles.

La récolte de 1932 en Suisse alémanique.

D'après les calculs de M. Göldli, rédacteur de la *Schweiz. Bienen-Zeitung*, la récolte moyenne a été de 3,7 kilos pour 1932. C'est la plus mauvaise de la décade après 1926 où la moyenne avait été de 2,8 kilos ; elle est de 7,26 pour les dix années 1923-32.

A propos d'inventions.

Le Dr Rösch, qui a fait récemment un voyage d'étude dans l'Amérique du Nord, résume ses impressions dans la *Leipziger Bienen-Zeitung*. Il écrit entre autres que ce qui fait la supériorité de l'apiculture américaine sur la nôtre, ce n'est pas tant, comme on le croit, les circonstances extrêmement favorables du pays ; ces circonstances n'existent d'ailleurs pas partout. Si les Américains produisent beaucoup de miel, c'est qu'ils pratiquent une apiculture rationnelle, et ils le peuvent grâce à la simplicité de leurs méthodes et de leur matériel. Le Dr Rösch a été surpris de constater que chaque apiculteur des Etats-Unis est aussi fier de la moindre simplification apportée à son matériel que nous le sommes des complications brevetées de toutes sortes, considérées comme des progrès, et dont nous nous empressons de charger nos ruches, notre matériel et notre budget.

Dans le même ordre d'idées, Jung-Klaus se félicite de ce que l'Autriche a récemment relevé le prix des brevets d'invention ; Dieu soit loué ! ajoute-t-il.

Ce qui précède ne s'applique pas à la ruche espagnole Rovira.

La grenouille mangeuse d'abeilles.

Un correspondant styrien du *Bienen-Vater* raconte que, lorsqu'il se rendait à son rucher, il y rencontrait souvent une grenouille qui s'empressait de déguerpir à son approche. Se doutant que le batracien ne se trouvait pas comme lui dans le rucher pour le plaisir

d'observer les abeilles, l'apiculteur s'y rendit, un beau jour de juillet à 4 heures du matin. La grenouille y était déjà, commodément assise devant une ruche. Les abeilles travaillaient et quelques-unes, lourdement chargées, se reposaient parfois un instant sur un brin d'herbe ou sur la planchette d'entrée.

Et voici ce que vit l'observateur : lorsqu'un brin d'herbe s'agitait, la grenouille s'avavançait sans se presser jusqu'à une distance de 15 à 25 centimètres, elle ouvrait la bouche et l'abeille y entraît sans autre, comme hypnotisée. En 10 minutes, 25 abeilles avaient ainsi disparu. L'apiculture prit la grenouille et lui fit décrire une parabole aérienne qui l'envoya à une cinquantaine de mètres dans le jardin d'un voisin. Deux jours plus tard, elle était revenue et recommençait ses opérations... pour la dernière fois.

Voilà donc un animal, qui passait jusqu'ici pour être inoffensif, classé au nombre des ennemis des abeilles, et des plus dangereux. L'auteur pense que les grenouilles vertes qui peuplent les étangs et les mares doivent engloutir au printemps un très grand nombre d'ouvrières lorsque celles-ci vont à l'eau. Il serait intéressant que d'autres observations viennent confirmer, ou infirmer, celles de l'apiculteur styrien.

Et les fourmis aussi.

Un apiculteur du Slesvig-Holstein avait logé un essaim dans une ruche laissée sur place, dans la forêt, sans prendre garde qu'il existait à quelques pas une grosse fourmilière. Lorsqu'il revint le soir pour mettre en place sa ruche, il vit avec consternation que les abeilles avaient été maîtrisées et complètement anéanties par les fourmis. Le fond de la ruche était jonché d'ailes et de débris d'ouvrières. Jung-Klaus, qui rapporte le fait dans le *Deutscher Imker*, raconte qu'il lui est arrivé une fois une aventure semblable.

J. Magnenat.

ELEVAGE DE REINES

(Suite.)

2. Emprisonnement de la reine d'un à deux jours.

Cette méthode, tout à fait insuffisante, est largement employée par les apiculteurs. Elle consiste dans l'emprisonnement de la reine dans l'un des innombrables appareils et sa délivrance par les abeilles qui ont à manger une quantité de candi avant d'arriver à la reine.

Dans des conditions difficiles la méthode échoue la plupart du temps, c'est pour cela que je ne veux pas m'y arrêter longuement.

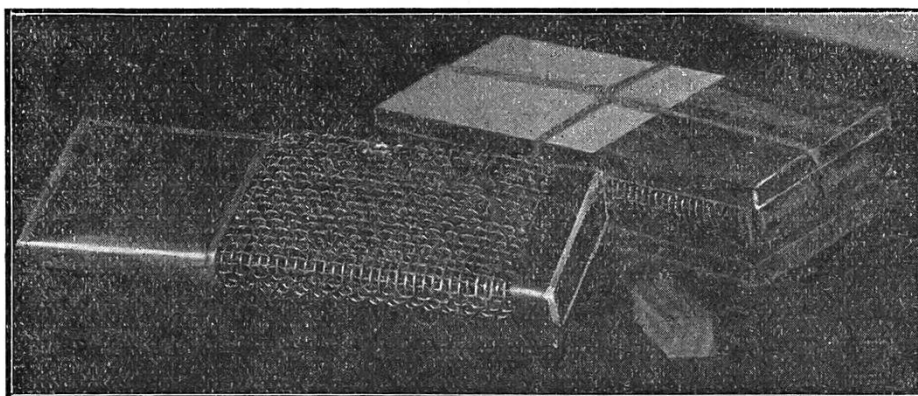


Fig. 13. Cage à reine ; au second plan, même cage prête à l'expédition.

L'emploi des abeilles dans les nuclei.

C'est une affaire en règle que dans les petites *ruchettes de fécondation* il faut tâcher d'employer la reine le plus vite possible après la ponte si l'on ne veut pas risquer que la petite colonie s'en aille. Beaucoup d'apiculteurs mettent ce nucleus directement sur les barres supérieures des rayons de couvain après avoir ôté le fond qu'on remplace, par exemple, par quelques couches de papier pour éviter un contact trop brusque entre la colonie orpheline et le nucleus. Ce mode a des inconvénients, parce qu'il arrive que la reine ne veut pas descendre dans la ruche. Autrement on donne la reine sans abeilles, mais que faire avec les abeilles et les rayons du nucleus ? Si l'on a un joli nombre de nuclei on peut procéder comme je le dirai tout à l'heure pour les « sections », mais les abeilles d'une ou deux ruchettes n'ont presque pas de valeur. La bâtisse des nuclei est coupée loin, tout en laissant une strie en haut pour l'usage plus tard et la cire de ces petites caisses est jetée aux déchets de cire. Le contenu des ruchettes de fécondation avec des rayons ordinaires peut être utilisé facilement aussi bien que celui des « sections » et dans la suite je ne parlerai que de « sections » tout en y sous-entendant toujours aussi ces ruchettes.

C'est dans la règle au mois d'août que la demande pour des reines fertiles est la plus grande ; c'est pour cela que les « sections » (et les ruchettes plus grandes) sont très commodes, parce que là on peut conserver les reines sans danger pendant longtemps, pourvu qu'on fasse toujours bien attention qu'il ne leur manque pas de nourriture. La jeune reine produit souvent beaucoup de couvain et avec cela les

provisions disparaissent vite. Pour cela je me suis fait faire de petits nourrisseurs de boîtes de miel d'une livre : une boîte avec un petit tuyau excentrique (ce qui est pratique). On ferme le trou avec une couche double de gaze de pansement ordinaire et on enfonce le tuyau

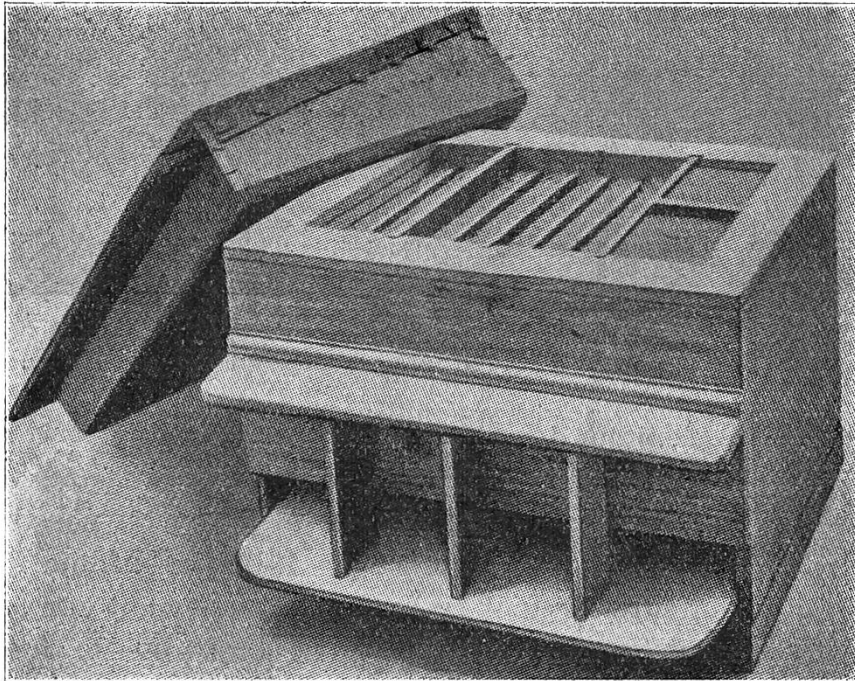


Fig. 14. Ruchette à compartiments.

dans un trou un peu plus grand dans la barre supérieure de la « section ».

Si possible on remplace la reine fertile qu'on est obligé d'enlever par une reine quelconque sans valeur (ne pas oublier de bien noter sur l'étiquette l'espèce de la reine), soit des reines vieilles, soit des reines mutilées ou de mauvaise souche. De cette manière, l'éleveur obtient vers la fin du mois d'août de nombreuses « sections », soit avec des reines de première qualité, soit avec des reines inutilisables, toutes avec de la nourriture suffisante, bien peuplées et munies de couvain plus ou moins étendu. Il y aura aussi des sections qui n'ont pas de reine du tout *, peut-être des cellules, ou bien seulement une

* J'ai l'habitude d'abolir toutes les sections pour lesquelles je n'ai pas de reines à ma disposition et que j'ai rendues orphelines et de les réunir immédiatement avec une section voisine. Je la tire dehors, je l'ouvre et je jette les abeilles qui sont dedans sur la planche auprès de la colonie qui doit les accepter, naturellement après avoir fermé le trou de vol. De cette manière j'obtiens une section très forte en abeilles et j'ai moins de peine plus tard pour les utiliser, comme je suis en train de le décrire.

reine stérile que l'on ne veut pas laisser féconder. On possède donc un certain nombre de sections, soit avec des reines sans valeur, ou orphelines ; pourtant il nous faut autant de reines qu'on a l'intention de se faire des petites colonies de réserve de ce matériel. Pour ce travail de formation de colonies de réserve, il est agréable d'avoir à sa disposition quelques caisses d'essaims plus ou moins grandes ou petites.

Le matin de bonne heure (ou vers le soir, mais dans ce cas on fermera les trous de vol déjà le matin avant le vol), j'enlève de leurs boîtes toutes les sections que je veux utiliser pour le moment et je les mets l'une à côté de l'autre. D'après la grandeur de la ruchette de réserve j'estime d'avance combien de sections il me faudra et je place toutes les sections destinées pour *une* colonie de réserve ensemble, aussi bien que les caisses d'essaims que j'emploierai dans ce but. Il est nécessaire que tout soit bien préparé d'avance, de manière qu'on puisse procéder sans aucun arrêt et sans être obligé de réfléchir.

(*A suivre.*)

Dr Brünnich.

PRÉVENTIFS CONTRE LES PIQUES

Réponse à Monsieur Gay. — Ça recommence et ça finit.

Je suis tout à fait d'accord avec M. Gay dont je reconnais toute la compétence apicole. Seulement, il y a la façon d'encaisser des piqûres. Chez moi, je visite mon rucher quand je le veux et si ces dames trouvent que je les importune, elles ont très vite trouvé moyen de me le faire comprendre et alors je n'insiste pas, à moins de désirer savourer le remède souverain aux rhumatisants. Et là, le mieux encore est de ne pas insister, si ce n'est pour soi, c'est surtout pour les voisins qui ont très souvent assez de motifs à se plaindre des coups d'aiguillon de nos amies et pas toujours de rhumatismes à soigner. Il faut savoir renvoyer l'ouvrage au lendemain.

Il n'en est pas de même quand il s'agit de visiter et surtout de prélever, si récolte il y a, lorsque l'on a des colonies en estivage à la montagne. Là, un voile fait souvent plaisir et les piqûres sont parfois bien trop nombreuses.

Mais où il n'est pas du tout intéressant de vouloir prévenir les rhumatismes, c'est quand on est dans l'obligation de visiter les abeilles d'autrui. Je ne connais pas les ruches de M. Gay, mais je suppose qu'elles sont comme ses pommes que j'ai eu le plaisir de dé-

guster, en tout point parfaites, et qu'il est aussi facile de contempler le contenu que d'ouvrir un livre. Mais tout le monde n'a pas l'amour de ses abeilles comme M. Gay. Dans les 12 communes dont j'ai la surveillance de l'état sanitaire des ruches, je ne connais peut-être personne à comparer à M. Gay.

Il arrive très souvent que lorsque l'on s'annonce pour une inspection de rucher, le propriétaire à qui il est impossible de donner le nom d'apiculteur vous réponde : « Elles sont là-bas, ces sales bêtes, si vous voulez les voir, débrouillez-vous, moi je ne veux pas me faire piquer. » L'abord du rucher n'est pas souvent facile chez ces gens-là, car, comme la proximité des abeilles provoque parfois quelques piquûres, il est de bonne politique de réserver à ses « sales bêtes » l'emplacement le plus inaccessible. Je ne citerai que pour mémoire deux ruchers de ma connaissance. L'un, fort d'une vingtaine de colonies et sur un terrain irrigué par de l'eau d'égout. A chaque visite, on a un bain de pied gratis et, vu l'importance de l'installation, la visite dure une bonne demi-journée. Deux cents cadres à voir, et quels cadres ! Le matériel va, bien entendu, avec l'emplacement. Un sac en guise de coussin, des bouts de tuile pour remplacer la vitre du nourrisseur, s'il y en a un. A côté, une ruche périe dont les constructions ont été mangées par les teignes et où un essaim à la recherche d'un abri s'est installé et a édifié ses bâtisses, bien entendu à contresens des cadres, que les teignes n'ont pu manger. De pareilles ruches ne sont visibles qu'après des efforts capables de mettre en fureur les abeilles les plus douces. L'autre rucher se trouve à 6-7 mètres au-dessus du sol et pour toute voie d'accès une échelle dressée contre un poulailler branlant. Le propriétaire, qui s'est cassé bras et côtes la seule fois qu'il a voulu voir ses abeilles, vous regarde depuis le coin de son jardin.

Dans ces cas-là, je crois qu'un moyen efficace d'éviter les attaques armées des abeilles ferait plaisir. Surtout que lors de la visite des ruches d'une localité tout doit être vu et, bien que le travail ne soit pas fait aux pièces, il est souvent impossible de renvoyer à plus tard une visite. Il y a bien un moyen d'arriver à bout de la ruche la plus féroce, mais ce moyen-là je ne le divulguerai pas, car les maraudeurs en feraient leur profit. Je ne l'utilise pas, bien que je voue le propriétaire à tous les diables, c'est pour les abeilles que je ne puis m'empêcher d'aimer, et c'est à elles que je pense chaque fois que l'envie me prend d'imprégner quelques chiffons pour enfumer de tels ruchers.

Voilà pourquoi, M. Gay, j'essaie encore des trucs et produits en

vue d'éviter les piqûres. Je ne désire nullement soigner des mouches, cela n'a pas de charme. J'ai vu au Tonkin de petites abeilles¹ (Cohnongbo en annamite) qui n'avaient pas de dard. Eh bien, malgré tout, ce ne sont pas des abeilles et si elles m'ont intéressé alors, c'est que ce sont les seules abeilles domestiquées que j'aie vues de près en Indo-Chine. Elles étaient logées dans un quart de barrique. Elles avaient construit 3 à 4 jolis petits rayons, avaient du couvain et quelques cellules de miel. Je n'ai pu y goûter, le Niahgué (indigène) me trouvant déjà bien assez indiscret comme cela, sans lui manger son miel. Et pourtant lorsque l'on est soldat, la curiosité est poussée loin sans beaucoup se soucier de ce que pense l'indigène.

J'espère pour terminer que M. Gay ne m'en voudra pas de désirer trouver un produit capable de protéger contre les piqûres et ne m'obligera pas à faire l'élevage des escargots. Il est toutefois possible que l'élevage de ce délicieux gastéropode réussirait mieux que l'apiculture par les étés pluvieux tels que celui que nous venons de terminer.

E. V.

POUR ÉVITER LES PIQURES

Monsieur le rédacteur,

La plante dont je vous ai parlé dans le numéro de septembre s'appelle : « Caillelait ». Je me permets cependant de faire observer ceci à M. Louis-Alfr. Dubois, débutant apicole : Il est évident que quand on laisse tomber un cadre plein d'abeilles il n'y a pas de remède pour éviter les piqûres à part un peu d'adresse, de calme et de dextérité ; je ne connais pas d'apiculteur digne de ce nom, qui s'étonnerait d'avoir été piqué, en laissant tomber à terre un cadre garni d'abeilles. C'est comme quelqu'un qui sauterait dans un brasier et qui s'étonnerait de s'être brûlé.

L'article paru dans le numéro de novembre sous le titre : *A-t-on bientôt fini ?* » me met hors de moi, et m'oblige à répondre. Décidé-

¹ Ces abeilles aussi jolies que de petites guêpes et presque aussi bien colorées avaient des mâles noirs. Je n'en ai pas vu au Tonkin d'autres en colonies chez les indigènes, presque tous des Laotiens. Elles étaient logées dans des ruches en bois évidé portées sur des pilotis. La simple fumée d'une cigarette suffisait à les tranquilliser. Les seules dont j'ai vu la construction sont celles qui étaient logées dans une moitié de barrique (un boillon). Le nom que le Niahgué leur donnait est orthographié phonétiquement, mais doit former trois mots, la langue étant monosyllabique. Ce doit être l'*Apis florea*.

ment votre apiculteur M. Gay, peut être sûrement traité de crâneur ! Je l'invite, ce monsieur, qui prétend que nous ne sommes bons qu'à élever des escargots, je l'invite dis-je à venir m'aider à préparer les ruches pour les transporter du pied du Jura à la Vallée, par un jour d'orage, comme c'était le cas cette année ; il pourra sûrement faire une expérience que, malgré son âge il n'a pas eu l'occasion de faire. Les deux ouvriers qui m'aidaient à boucler mes 40 ruches pour le transport ont été piqués à un tel point qu'ils en ont attrapé la fièvre et des maux de tête affreux ; à un moment donné leur vie était réellement en danger et, dans l'impossibilité où ils étaient de continuer à m'aider, je me trouvais planté là, tout seul, au milieu de mes 40 colonies, par une pluie battante, au point que j'étais transpercé. Mes deux hommes étaient couchés plus morts que vifs sous les sapins. Ah ! si M. Gay était arrivé à ce moment-là, comme je lui aurais volontiers donné ma place.

Non ! il est une chose irréfutable, les abeilles que l'on transporte en montagne, sont beaucoup plus agressives que celles qui restent à la plaine, et, n'en déplaise à M. Gay, dans ma carrière d'apiculture pendant 20 ans, j'ai vu maintes fois des apiculteurs qui ont été réellement mal arrangés et qui ont capitulé.

On me rétorquera qu'on n'a pas besoin de choisir un jour de pluie, mais, bien souvent au jour, forcément fixé à l'avance pour le transport il pleut, et, quand le camion est commandé, pour ce jour-là, il faut y aller, malgré les piqûres. Maintenant j'attends que votre correspondant me fasse ses offres pour m'aider au transport de mes ruches en 1933, quand il sera venu une ou deux fois, il ne reviendra plus !!

O. Reinhardt.

(Réd.) Calmez-vous, M. Reinhardt, M. Gay faisait de l'apiculture pastorale, avant votre naissance et dans des circonstances aussi difficiles que les vôtres.

La discussion est close dans notre *Bulletin*.

PIQUES ET « CRÈME FLIT »

Cressier, le 31 octobre 1932.

Cher Rédacteur,

Comme suite aux articles lus dans le *Bulletin* à diverses reprises et parlant des moyens préventifs contre les piqûres, j'ai fait l'essai de la « crème Flit ».

C'est sans prétention que je vous en donne le résultat, car deux essais ne peuvent pas servir de base pour déterminer la valeur d'une marchandise, surtout dans le domaine apicole.

Qu'il s'agisse de ruches vitrées ou d'autres innovations, j'ai bien l'impression que trop souvent on ne se base que sur *un seul et unique essai* pour déclarer telle ou telle matière bonne ou mauvaise et ceci sans discussion ou sans nouvel examen, ce qui me semble être le cas avec Flit.

J'ai donc acheté un tube de crème Flit.

Un après-midi du mois d'août, vers les 5 h. 30 du soir, je voulus visiter une colonie d'italiennes pures, très douces d'ordinaire. Je me suis consciencieusement frotté les mains avec Flit pendant bien 10 minutes. Notez bien que je n'avais encore jamais été piqué par cette colonie.

Je l'ouvre, prends le premier cadre, rien. Je sors le deuxième cadre, pan ! une bonne demi-douzaine de piqûres sur les mains et rien par la figure et pourtant j'étais sans voile.

Je n'ai pas voulu aller plus loin ainsi, et j'ai visité d'autres colonies, mais avant je me suis lavé les mains avec de l'eau et du vinaigre et je n'ai plus eu de piqûres.

A quelque temps de là, j'ai recommencé l'expérience avec une autre colonie et le résultat fut identique.

Je ne saurais pourtant tirer la conclusion définitive de ces deux malheureux essais que la crème Flit ne vaut rien, non, cent fois non.

J'aimerais seulement attirer l'attention de ceux qui font des expériences et les inviter à ne pas juger d'un seul coup un produit et de ne pas donner des attestations, surtout écrites, dans les mains de personnes n'ayant elles-mêmes peut-être jamais vu une abeille, ceci avant d'être sûr qu'ils n'auront pas de mécomptes à l'avenir.

Ce que je remarque pour Flit peut très bien s'appliquer à d'autres méthodes, soit pour les questions de matériel, soit pour les questions d'élevage.

L'apiculture n'est pas une grammaire ; et même dans la grammaire il y a des exceptions à la règle ; pourtant les exceptions n'annulent pas la règle.

Ouf ! quelle tirade ! direz-vous. Eh bien, le même raisonnement m'a été fait bien des fois par des apiculteurs dignes de ce nom, et aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. La méthode « éclair » ne vaut pas grand'chose pour nous et si un essai nous a bien réussi, et ce plusieurs fois, disons-le, sinon taisons-nous.

G. Gougler, Cressier (Neuchâtel).

RÉSUMÉ DES CONDITIONS de la SÉCRÉTION DU NECTAR

La *production du miel* dépend de :

1° *Composition du sol* : La productivité mellifère d'une plante varie avec le sol sur lequel elle pousse.

2° *L'humidité* tant du sol que de l'atmosphère influe sur l'activité des nectaires. La production du nectar est plus grande par vent humide que par vent sec.

3° *La lumière* trop vive est néfaste à la production du nectar ; celui-ci est d'autant plus abondant que le temps est plus couvert et orageux et que les plantes ne sont pas exposées toute la journée à l'action directe des rayons du soleil.

4° *L'altitude* qui agit différemment sur diverses essences mellifères à l'instar de la température.

5° *Les conditions météorologiques*. Le temps trop chaud et sec est défavorable à la production mellifère. L'idéal est un temps humide jusqu'à la floraison, suivi d'une période de sécheresse pendant celle-ci. Dans les périodes de pluie survenant pendant une miellée, le maximum de production de nectar se produit le deuxième ou troisième jour après la cessation de la pluie.

6° *Le moment de la floraison*. La production de nectar se produit surtout quand l'ovaire va être fécondé, quand la fleur a son entier développement.

7° *L'heure* a une influence marquée, la production de nectar passant par un maximum le matin, décroît pour atteindre le minimum vers 15 heures, puis remonte à son maximum la nuit.

Dans un même endroit et avec les mêmes plantes, la quantité de nectar varie, suivant Hammell, en raison directe de l'état hygrométrique et en raison inverse de la température.

LE MIEL, ALIMENT DE FORCE

Ce que le *Bulletin* raconte pp. 392-393 sur des alpinistes, auxquels l'absorption de miel a rendu des forces dans un moment critique, m'a rappelé le récit biblique (I Samuel, ch. XIV, v. 24-30). Jonathan, conduisant une troupe épuisée par un jeûne intempestif ordonné par son père (ordre qu'il ignorait du reste), et défaillant

lui-même, puise rapidement avec son bâton une portion de miel dans un rayon sauvage et la mange. Critiquant l'ordre de son père Saül, il dit à ses compagnons : « Voyez comme mes yeux se sont éclaircis parce que j'ai goûté un peu de ce miel ! »

Il est probable que dans cette très ancienne circonstance, comme dans les actuelles que vous citez, la rapidité d'assimilation du miel produit mieux que celle d'autres aliments un effet de réconfort immédiat. On a souvent recommandé aux excursionnistes de se munir de sucre à défaut d'autres aliments moins portatifs. Ceci fut expérimenté en vue de marches militaires, mais on y a trouvé, sauf erreur, des inconvénients. Le miel en aurait-il moins, c'est possible.

F.-Louis Perrot, Dr sc.

Chambésy, 3 novembre 1932.

PAR-CI, PAR-LA

C'est avec un vif intérêt que j'ai suivi, dans le *Bulletin*, les divers échanges de vues relatifs aux moyens les plus efficaces de se prémunir contre les piqures de nos avettes. J'avoue humblement que je n'ai fait l'essai d'aucun des herbages mirifiques réputés infailibles contre la mauvaise humeur de nos blondes ou brunes amies. Il faut dire qu'elles n'ont pas poussé à l'excès leurs gestes intempestifs et que je pourrais compter sur le bout des doigts les cas où elles ont « dégainé » en mon honneur ! Je considère donc ces rares piqures comme le « baptême » du débutant ; un débutant de soixante ans, s'il vous plaît ! C'est peut-être à cette circonstance que je suis redevable de la grande indulgence dont j'ai bénéficié de la part de ces « inflexibles » justicières.

En ce qui concerne leur activité, je la considère — récolte de miel exceptée — comme véritablement prodigieuse, puisque trois colonies ont lancé huit essaims dont le plus petit ne pesait pas moins de 1 ½ kg. Trois ont été enruchés, quatre réintégrés dans leurs domiciles primitifs et un vendu. Le premier corps d'armée est parti en campagne le 18 mai, le dernier le 11 juin. Le 21 octobre, j'ai encore eu le plaisir de voir passer sous le porche des maisonnettes de magnifiques pelotes de pollen. Et maintenant règne dans la petite cité le silence et le calme précurseurs du sommeil hivernal, auquel il faudra, bon gré mal gré, se résigner. Quoique mon domicile personnel soit éloigné de 25 km. de celui de mes protégées, je passe

en leur compagnie la plus large part de mon temps, grâce à un rustique pied-à-terre qui voisine leurs habitations.

Ainsi, en septembre j'y ai vécu trois semaines et, par une exception regrettable, j'étais absent le seul dimanche où des amis des environs, probablement, sont venus rendre visite à mon « ermitage ». Mon absence est d'autant plus regrettable qu'elle m'a privé de l'occasion de dissiper un malentendu au sujet de la numérotation de mes ruches et sur le degré de réduction des entrées pendant la période de nourrissage. Que ces amis anonymes reçoivent ici mes excuses et un merci pour leur démarche amicale au rucher de « Carina ».

Dans les derniers « Conseils aux débutants », notre aimable et très dévoué rédacteur nous adresse un chaleureux appel pour joindre nos efforts à nos dirigeants dans le but de ramener au « bercail » les brebis égarées qui sont, paraît-il, assez nombreuses. J'ai l'impression que ce ne sont pas les volontés qui manquent de donner suite à cet appel, mais plutôt les difficultés qui se présentent, de dénicher ces collègues qui jusqu'ici n'ont pas donné signe de vie. Pour ma part, j'en ai découvert deux à qui j'ai remis le supplément du *Bulletin* de mai avec mon plus gracieux sourire... commercial.

Les comités de section ne pourraient-ils pas dresser une liste, un état nominatif des apiculteurs affiliés à leurs sections et que cette liste puisse être consultée par les sociétaires disposés à opérer le recrutement, de façon à ce qu'ils puissent se mettre en campagne sans commettre d'impairs ?

F.

SAISON APICOLE 1932

A vrai dire, l'année apicole a depuis longtemps pris fin. Les beaux mois d'août et de septembre ont permis de mettre les colonies dans un état que l'on peut presque noter comme idéal et qui leur permettra d'affronter l'hiver, quel qu'il soit, avec succès.

Les provisions ont été données dans de très bonnes conditions ; en stimulant pendant la belle première quinzaine d'août et, en réserves d'hiver, les premiers jours de septembre. A ce que nous avons observé, la ponte des mères bien reposées par les arrêts complets de ponte en fin juin et juillet avait bien repris et de belles plaques de couvain mûrissaient ou étaient fraîchement écloses, les cellules repourvues d'œufs, lors de notre revision, avant de compléter les vivres. C'est encourageant pour la prochaine campagne, si au moins

elle ne doit pas se dérouler aussi piteusement que celle dont nous venons de glorifier la finale.

Mais la vraie saison apicole de trente-deux ! Peut-on vraiment en trouver une dans ce qui s'est tiré en avril-juillet ? Notons plutôt : janvier et février assez secs permettaient l'hivernage le plus hygiénique, mais il fallait s'attendre à la véritable saison morte. Elle est bien venue et, dès les 5, 6 mars, c'était tout bonnement le véritable hiver. Cependant que dans les ruches et favorisé du beau temps précédent, un bel élevage devait forcément s'arrêter, heureux encore si beaucoup de cet espoir de la colonie n'était pas tué par le refroidissement. Bien des ruchées y avaient encore sacrifié leurs dernières réserves de viatique. C'était donc reculé sur toute la ligne et reculé qui devait durer puisque, le jour de Pâques excepté, il n'y avait plus de sorties jusqu'au 17 avril, jour où, avec une température maximum de 9° C. et un ciel nuageux, nous avons enfin noté « légère sortie meurtrière ». Pendant cette rebuse avaient tour à tour passé les différents pollens ; noisetiers, tussilages, crocus et saules, véritables réparateurs des vies anémiées par force production de chaleur.

La semaine commençant le 17 avril s'améliora lentement et le 22, bien que par un vent assez fort et 11° C. à l'ombre, nous tentâmes une légère première visite des colonies. Inventaire : populations encore resserrées comme en hiver, provisions à bout, très peu de couvain. Là-dessus, et quelle que soit la saison fin mai-juin, il était entendu que les ruchées seraient en retard pour en profiter pleinement. Fin avril et les trois premiers jours de mai donnèrent une belle impulsion aux ruches, par l'apport des érables : pollen et miel. Dès le 4 mai, reprise de l'hiver et, pendant que fleurissent dent-de-lion, aubépine, prunier et cerisier, nous notons « pluie, froid, neige sur les hauteurs », notamment le 7 mai. Trois jours plus tard se marque la fin de la rebuse, mais les populations en sortent très affaiblies ; manque de couvain auparavant et sorties intempestives.

Malgré tous ces contretemps, la bascule allait faire une belle saute en avant de 10 kg. pendant les 13-21 mai (dernières dents-de-lion, pommiers et premières esparcettes).

Après quelques journées variables, alors que l'espérance était à son comble, ne voilà-t-il pas qu'il nous est de nouveau donné de contempler une abondante floraison d'esparcette qui s'étirole sous la pluie continue. Ce n'est que le 10 juin, alors qu'une légère gelée a tout blanchi, que le temps se répare et que les butineuses, pendant une semaine assez froide, peuvent profiter des restes de la floraison. Une nouvelle gelée le 18 clôt à tout jamais la piteuse récolte de 1932.

Le reste du mois de juin, c'est la pluie et pluvieux, si bien que même les fécondations de reines deviennent impossibles. Nous avons à la bascule 6 kg. d'augmentation pour mai et 9 pour juin ; juste de quoi passer le mois de juillet ! Aucun changement, de miel de forêt point n'est question, d'abord c'est toujours la pluie. Nous rappelant que l'on cultive l'abeille pour son miel, nous devons... sauver l'honneur et voler à ces pauvrettes leur plus nécessaire réserve, quitte à leur distribuer quelques bonnes rasades de sirop qui leur permette d'atteindre août, presque sans accrocs.

Le bilan s'établit par une récolte moyenne de 3 kg. par ruche, contre-balancés par 28 kg. de sucre en tout par colonie pour leur entretien en cours d'été et provisions hivernales. Maintenant attendons la prochaine St-Grégoire pour échafauder nos nouvelles espérances.

M. Gisiger.

CONCOURS DE RUCHERS DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE EN 1932

RAPPORT DU JURY

Composition du Jury :

M. A. Mayor, président de la Société romande d'apiculture, président, et M. A. Courvoisier, à Trélex, tous deux désignés par la Romande, et l'Abbé Gapany Léon, désigné par les sociétés concurrentes.

M. Mayor, empêché de fonctionner, est remplacé dans la journée du 30 juin par M. Fankhauser, président de la Fédération vaudoise d'apiculture.

Participent au concours :

Section des Alpes	8	apiculteurs	avec	152	colonies
Section du Pays d'Enhaut	4	»	»	89	»
Section de la Gruyère	14	»	»	317	»
Section fribourgeoise « L'Abeille »	8	»	»	214	»

Total : 34 apiculteurs avec 772 colonies

De plus, 3 apiculteurs inscrits se sont retirés avant le concours.

Ces chiffres et les contrées à parcourir disent assez ce que fut la tâche du Jury en procédant aux opérations de visite les 15, 16, 25, 28, 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet.

Classement conforme au règlement en vigueur dès 1929 :

1 ^{re} catégorie (plus de 21 colonies)	20 concurrents
2 ^{me} » (de 11 à 21 colonies)	8 »
3 ^{me} » (de 5 à 10 colonies)	6 »

Il est décerné :

- 1 médaille d'honneur ;
- 2 médailles d'or de vétéran à des apiculteurs âgés de plus de 75 ans ;
- 11 médailles d'or ;
- 14 médailles d'argent ;
- 6 médailles de bronze.

Observations générales : Les remarques transcrites dans le rapport du Jury en 1931 demeurent en ce qui concerne l'emplacement des ruches, l'état extérieur et l'état de propreté intérieure, à l'exception de certaines exploitations où tout est remarquablement tenu.

Nous déconseillons l'achat de matériel provenant de constructeurs *différents*, avec pièces qui ne sont pas interchangeables. Son usage présente des inconvénients compliquant le travail de l'apiculteur, ce qui n'est pas fait pour lui faire aimer la profession.

Nous félicitons ceux qui fabriquent eux-mêmes leurs pavillons et leurs ruches, car il y a une grande satisfaction à travailler avec des outils que l'on a soi-même fabriqués.

Nous recommandons dans ce cas de travailler avec propreté, minutie, surtout de respecter parfaitement les mesures.

L'emploi de la balance sous ruche est de plus en plus utilisé, rendant ainsi, par ses indications, de précieux services aux apiculteurs.

L'emploi du maturateur avec filtre, conseillé l'an dernier, s'est généralisé. Bon nombre d'apiculteurs en ont doté leur outillage cette année. Nous désirerions les voir de plus grande capacité avec double filtre à plus grande surface, et robinet de plus gros modèle pour l'écoulement du miel dans les bidons. Ces améliorations feraient gagner un temps précieux, surtout dans les exploitations importantes.

Les remarques de l'an dernier concernant les annotations et la comptabilité sont à répéter.

Le président du Jury,
(signé) A. MAYOR.

Le rapporteur,
(signé) A. COURVOISIER.

RÉSULTATS DU CONCOURS DE RUCHERS
organisé par la « Société d'Apiculture de la Suisse Romande », en 1932.

Nos des colonnes :																	
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16																	
Maximum de points		6	6	6	10	5	10	10	4	10	6	5	7	10	5	100	Echelle de pointage
Noms des apiculteurs concurrents et domicile	Nombre de ruches	Aspect général et situation	Habitation, état extérieur, entretien	Habitations, constructions mesures exactes	Populations	Reines (beauté, âge, marquage)	Bâtisses	Ponte et couvain	Disposition et quant. provisions	Etat extérieur, propreté	Outils et matériel de l'expl.	Annotations con- cernant l. colonies	Comptabilité	Connaissances théoriques et pratiques de l'apicult.	Elevage	Total des points obtenus	Récompenses obtenues
1 ^{re} Catégorie																	
1. Souwey Benoît, Bulle	20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Médaille d'or de vétéran
2. Pittet Joseph, Corpataux	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Médaille d'or de vétéran
3. Couvent de la Valsainte.	32	6	6	6	10	5	8	10	4	10	6	5	7	9	5	97	Médaille d'honneur de la Féd. des Sociétés d'agriculture de la Suisse Romande
4. Péclard Elie, Bex.	48	6	6	6	10	5	8	10	4	9	6	4	7	10	5	96	Médaille d'or
5. Wicht César, Marly	29	6	6	6	10	5	9	9	4	10	6	5	7	10	3	96	Médaille d'or
6. Delarze Jean, Verschiez s/Ollon	21	6	6	6	9	4	10	10	4	10	6	4	6	9	5	95	Médaille d'or
7. Ecoffey Henri, Broc	23	5	5	6	9	5	9	10	4	10	6	4	7	10	5	95	Médaille d'or
8. Bächler Joseph, Belfaux	26	5	5	6	10	5	10	10	4	9	5	4	6	10	5	94	Médaille d'or
9. Aviolat Alexis, Rossinière	40	6	6	5	9	5	9	9	4	10	5	5	6	9	5	93	Médaille d'or
10. Abbé Gapany Léon, Vuippens	47	6	6	5	9	5	9	9	4	9	6	4	5	10	5	92	Médaille d'or
11. Reift Emile, Aigle	21	6	5	6	9	5	8	10	4	8	5	5	7	9	5	92	Médaille d'or
12. Abbé Biemann, Crésuz	47	6	6	6	9	4	9	8	4	10	6	5	5	10	3	91	Médaille d'or
13. Rayroud Edouard, Rougemont	24	6	5	5	10	5	8	9	4	10	5	4	2	9	5	87	Médaille d'argent et fr. 10.—

14. Maillard François, Sâles . . .	23	6	6	4	8	5	9	8	4	9	5	3	6	9	4	86	Médaille d'argent et fr. 10.—
15. Morard Pierre, Gumezens . . .	23	4	5	4	10	4	8	9	4	8	5	5	6	9	4	85	Médaille d'argent et fr. 10.—
16. Python Léon, Villarlod . . .	38	6	6	5	9	5	8	9	3	9	3	3	6	8	5	85	Médaille d'argent et fr. 10.—
17. Burla Emile, Aigle . . .	21	5	5	4	10	5	8	10	4	8	5	4	4	9	0	81	Médaille d'argent et fr. 10.—
18. Page Albert, Avry-s.-Matran . .	24	6	5	5	10	5	7	9	4	8	5	3	0	9	5	81	Médaille d'argent et fr. 10.—
19. Clément Arthur, Cormanon . .	32	4	4	4	10	5	8	9	3	7	6	2	7	7	5	81	Médaille d'argent et fr. 10.—
20. Genoud Alphonse, Vuadens . .	31	5	5	5	7	4	9	8	4	8	5	3	5	8	4	80	Médaille de bronze et fr. 10.—

2^{me} Catégorie

21. Monnet Jules, Glion . . .	15	5	5	5	9	5	9	10	4	9	6	5	7	9	4	92	Médaille d'or
22. Risse Albert, Gumezens . . .	20	6	5	5	10	5	10	10	4	10	4	4	5	9	4	90	Médaille d'or
23. Giller Louis, Vuadens . . .	11	6	5	6	9	5	10	9	4	10	6	5	2	10	3	80	Médaille d'argent et fr. 10.—
24. Abbé Berseth, Avry-s.-Matran .	17	5	5	6	10	4	9	9	4	9	6	3	5	9	3	87	Médaille d'argent et fr. 10.—
25. Annen Emile, La Manche s/Rougemont.	14	6	5	5	10	5	8	9	4	9	4	5	4	9	2	85	Médaille d'argent et fr. 10.—
26. Blanc Léon, Fribourg . . .	15	4	4	4	10	4	8	9	4	8	4	4	7	9	0	79	Médaille de bronze et fr. 10.—
27. Urfer Auguste, Rougemont . .	11	4	4	4	8	4	8	8	4	8	4	4	6	8	3	77	Médaille de bronze et fr. 10.—
28. Buttet André, Villeneuve . . .	12	5	4	4	10	5	8	9	4	7	4	3	3	7	2	76	Médaille de bronze et fr. 10.—

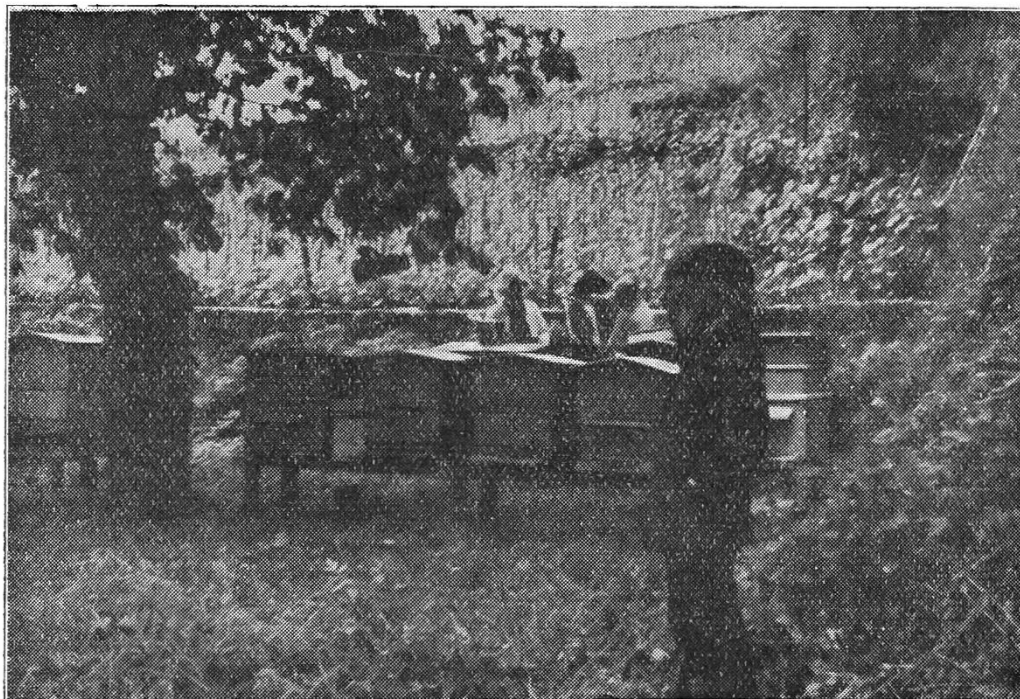
3^{me} Catégorie

29. Abbé Terrapon Joseph, Sorens .	5	5	6	5	9	4	8	9	4	9	4	5	7	9	4	88	Médaille d'argent et fr. 10.—
30. Pipoz Louis, Tour-de-Trême . .	10	6	6	5	8	5	8	9	4	10	6	4	2	9	5	87	Médaille d'argent et fr. 10.—
31. Gallav André, Fribourg . . .	10	4	3	4	10	5	8	9	4	9	4	5	5	9	5	84	Médaille d'argent et fr. 10.—
32. Marchand Gabriel, Sorens . . .	8	5	5	6	9	5	9	9	4	10	4	3	3	8	4	84	Médaille d'argent et fr. 10.—
33. Long Théophile, Bex . . .	6	5	4	4	8	5	7	8	4	8	3	5	6	6	3	76	Médaille de bronze et fr. 10.—
34. Vioget Edouard, Roche . . .	8	5	5	4	9	4	8	9	4	8	4	3	0	8	0	71	Médaille de bronze et fr. 10.—

I^{re} CATÉGORIE

Rucher de M. SOUWEY Benoît, à Bulle.

Cet alerte vieillard, actuellement âgé de 90 ans, fait de l'apiculture depuis 1882. Un grand et vaste pavillon qui logeait 40 colonies jusqu'au moment où l'âge et les forces ont demandé un peu de répit, en contient encore une vingtaine.



Rucher de M. SOUWEY, Bulle.

En effet, le temps où M. Souwey portait, sur un cacolet et à pied, ses ruches en estivage au Petit Planoz sur les pentes du Moléson, est bien lointain. Le courage manque aux jeunes pour l'imiter.

Très belles reines avec bonnes populations.

Outillage et matériel de l'exploitation au complet.

Inscriptions à la craie sur l'arrière des ruches.

C'est un véritable plaisir que de voir ce jeune vieillard (permettez-moi l'expression) opérer avec habileté, sûreté, justesse, comme aussi de l'entendre raconter avec bonhomie et humour ses souvenirs d'apiculteur.

Le Jury lui décerne : Diplôme de I^{re} catégorie. Médaille d'or de vétéran.

(A suivre.)

NOUVELLES DES SECTIONS

Montagnes Neuchâteloises.

C'était pour l'assemblée générale statutaire que l'important groupe de 50 membres s'installait tant bien que mal dans la modeste salle d'école du Crêt du Locle, le dimanche 6 novembre.

L'ordre du jour était pareil à celui de toutes les assemblées générales et n'offrait rien de bien saillant. Mais le temps était beau et le soleil invitait à la promenade. Allons donc jusqu'au Crêt du Locle nous balader ! Nous montrerons que, malgré nos rares apparitions aux assemblées, nous ne nous désintéressons pas de la marche de la société. Langage très sage et encourageant pour le comité tout spécialement dont le zèle est parfois douché par l'indifférence des membres.

La présidence de l'assemblée est tenue par M. Jules Huguenin, vice-président, qui présente les regrets de M. Perret, notre actif président, de ne pouvoir être à son poste pour raisons de famille. Et, conformément à l'usage, l'on s'attaque aux différents numéros de l'ordre du jour.

La prose du dernier verbal, un peu longue et monotone et par-dessus le marché vieille d'un an, n'offre rien de palpitant ; elle est adoptée avec remerciements. C'est ensuite le défilé des rapports qui commence. Celui de gestion, très heureusement rédigé, donne un aperçu du travail de l'année ; cours donnés aux chômeurs pendant l'hiver, séances cinématographiques et pratiques, etc., etc. Il fait mention également du résultat peu brillant de l'année apicole 1932 qui ne doit cependant pas être un motif pour jeter le manche après la cognée. Ce rapport est adopté avec remerciements à son auteur.

C'est ensuite à notre caissier M. Vuille, toujours très à sa tâche, de donner connaissance de la situation financière de la société. Après l'exposé détaillé des recettes et des dépenses, il nous annonce avec la meilleure grâce du monde que l'exercice boucle par un boni appréciable de 100 francs environ. Bravo ! Résultat réjouissant par les temps actuels où toutes les caisses bouclent par des déficits ; honneur à un caissier qui fait si bien les choses. Les remerciements des vérificateurs des comptes se joignent à ceux de l'assemblée et ce rapport est ainsi adopté à l'unanimité.

M. Huguenin, inspecteur cantonal, donne connaissance de l'état sanitaire des ruchers du canton. De son rapport, toujours très intéressant, il résulte que si l'on veut maintenir nos ruchers en excellente forme, une vigilance soutenue s'impose tant de la part des apiculteurs que des inspecteurs. La loque à la Béroche, l'acariose à Neuchâtel, le noséma ici et là, sont autant d'avertissements qui méritent d'être pris au sérieux. Merci aussi à M. Huguenin pour son rapport.

Dans les nominations statutaires, l'assemblée prend acte avec beaucoup de regrets de la démission irrévocable d'un de ses meilleurs membres du comité, M. F. Kaufmann, à La Chaux-de-Fonds. Après avoir fonctionné pendant de nombreuses années comme archiviste-bibliothécaire, M. Kaufmann se voit dans l'obligation de nous quitter, parce que trop occupé à différents emplois. Les nombreux services rendus à la société d'une façon toujours très discrète joints à ses avis qui, au sein du comité tout spécialement, étaient très écoutés parce qu'empreints toujours d'un robuste bon sens, ont fait de M. Kaufmann un membre de valeur dont le départ du comité causera un grand vide. Ici encore

et au nom de tous, nous lui adressons nos remerciements bien sincères. M. Henri Pellaton, du Locle, est ensuite nommé pour le remplacer et un avis ultérieur indiquera aux membres la date à partir de laquelle les demandes de livres seront à adresser au Locle.

Pas de modification dans les autres nominations statutaires.

Puis c'est le tour des « divers ». L'extracteur en dépôt à La Chaux-de-Fonds chez M. Kaufmann sera transféré chez un autre membre dès 1933 ; la presse à cire sera à disposition des membres chez M. Wuilleme.

La liste des membres publiée par la Société cantonale est toujours très appréciée et l'assemblée se prononce en principe pour sa réimpression. Dans le cas où les annonces habituelles qui couvrent les frais ne pourraient être obtenues, la caisse est autorisée à prendre une part de la dépense à sa charge.

Différents renseignements sont ensuite fournis par M. Vuille sur le fonctionnement de l'Office cantonal du miel, dont M. Perrenoud à Cofrane s'occupe tout particulièrement.

Avec le jour qui baisse, la séance prend fin ; il est 17 heures quand le groupe se désagrège et reprend le chemin du logis.

Si l'année apicole 1932 a déçu tous les espoirs, si les tartines de bon miel que nous donnons avec tant de plaisir à nos enfants sont plus petites et moins nombreuses que les années précédentes, ou si en lieu et place d'un petit revenu toujours appréciable, il a fallu prélever sur le budget du ménage, anémié par la crise, pour nourrir nos colonies, sachons malgré tout cela garder, avec le sourire, l'attachement que nous avons pour nos chères abeilles. Souvenons-nous qu'en cette année de misère elles furent plus malheureuses que nous et que, pas plus que nous-mêmes, elles n'en sont la cause.

G. M.

* * *

Section du Val-de-Ruz.

Les sociétaires désirant que leurs colonies soient traitées au remède de Frow, mesure préventive contre l'acariose et le pou des abeilles, voudront bien s'annoncer jusqu'au 5 décembre aux membres du Comité. Pour la Cotière et Savagnier à MM. Lienher frères.

Le traitement s'effectue aux frais de la caisse.

Le Comité.

NOUVELLES DES RUCHERS

Notes d'un débutant.

La Sarraz, novembre 1932. — L'année apicole 1932 restera sans doute aucun de bien triste mémoire. Les populations eurent de la peine à se développer au printemps et bien rares furent les ruchées qui se trouvèrent en force pour profiter du merveilleux tapis d'or que formaient les dents-de-lion dans nos régions. Durant quelques jours, l'activité au rucher était très grande et certain dimanche, particulièrement, un collègue apiculteur put-il constater une augmentation de 3 kg. 400 à sa ruche sur bascule. Ce premier début de récolte sur dents-de-lion, cerisiers et autres arbres fruitiers ne fut qu'insuffisant pour les ruchées

moyennes et comme nous ne pouvons plus guère compter sur une récolte appréciable du miel d'esparcette, le but de l'apiculteur devra tendre de plus en plus dans nos contrées à préparer ses ruchées pour la miellée des dents-de-lion et arbres fruitiers, dont les fleurs restent à disposition des abeilles durant toute la floraison pour peu que le temps soit propice.

Mais revenons à notre point de départ. A l'automne 1931, je préparais à l'hivernage 7 ruches que je croyais avoir nourries abondamment ; aussi fus-je surpris à ma première visite de constater que deux populations n'avaient plus un gramme de nourriture ; ce fut un sauvetage « in extremis », mais dans l'une des ruches, une partie des abeilles jonchaient déjà le plateau ; inutile d'ajouter que le couvain manquait totalement.

Des cinq autres, quatre se comportaient assez normalement, la dernière, par contre, était superbe, reine de 1930, couvain sur 6 cadres, et abondamment pourvue de nourriture. Dès février j'avais remarqué cette ruchée par ses sorties à la recherche d'eau, j'installais un abreuvoir avec planche inclinée, où chaque rayon de soleil venait tempérer l'élément liquide ; cet abreuvoir fut très recherché par les abeilles. Lorsque le temps le permit, une brassée de branches de noisetier richement pourvus de chatons et renouvelées à intervalles réguliers fut placée dans une pièce d'eau devant le rucher ; c'était un plaisir que de voir l'entrain avec lequel les butineuses par centaines y récoltaient le premier pollen, celui-ci en avance d'une huitaine de jours sur les « minons » du saule marsault.

Quoique notre contrée soit riche en plantes à pollen, noisetiers et buis surtout, il me semble bon de placer à proximité immédiate des ruches cette substance si indispensable au premier développement du couvain.

Récolte : Une ruche fournit 17 kg., une autre 3 et une troisième 4 ; les autres : néant, l'une, trouvée bourdonneuse en juin, dut être démontée à la fin de la saison.

Sur ces 7 ruches : 7 essaims dont 3 rendus aux souches, 4 utilisés comme augmentation.

Le 24 juin, 7 ruchées dont un essaim furent conduites à la montagne ; là, quelques beaux jours au début semblaient vouloir dédommager les amateurs d'apiculture pastorale, les cadres de hausse se bâtissaient, le nectar s'amassait, lorsque brusquement la longue série de jours pluvieux et froids que tous les apiculteurs ont encore en mémoire vint mettre un point final définitif à cette campagne apicole si bien amorcée.

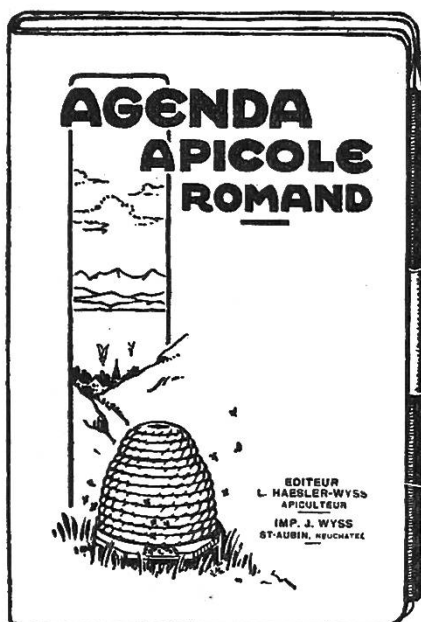
Résultat de celle-ci : 3 kg. dans une hausse et c'est tout ; sitôt après la descente il fallut nourrir copieusement et remiser les hausses pour l'an prochain avec l'espoir néanmoins de revoir des jours meilleurs.

De 7 ruches, mon effectif se trouve porté à 11, plus une bonne jeune reine de réserve dans une ruchette de 5 cadres. Et maintenant, rares sont les sorties ; pourtant aujourd'hui 9 novembre, malgré une légère bise, bon nombre d'abeilles viennent voler autour de quelques plantes de bourrache et de Phacélia attardées dans leur floraison.

Le repos complet va prendre nos petites amies ailées ; bien pourvues de provisions, à l'abri du froid et de l'humidité, elles pourront attendre, dans une douce somnolence, les premiers rayons de soleil printanier précurseurs d'un renouveau que chaque apiculteur souhaite aussi lumineux que possible.

A. Michaud.

AGENDA APICOLE ROMAND 1933



C'est la saison des agendas et almanachs. Celui de l'apiculteur que chacun connaît et apprécie a paru. Comme ces dernières années, il sera envoyé en communication à ceux qui lui réservent bon accueil habituellement. Pour plus de sûreté, il est préférable de le demander directement à l'Editeur L. Haesler-Wyss, à St-Aubin (Neuchâtel). Prix fr. 2.80 (Compte de chèques IV. 1396).

Cette année, il paraîtra pour la 11^{me} fois, il n'est donc pas de première jeunesse, il a acquis une bonne expérience. Aussi rien ne lui manque, tout ce qui peut être utile à la bonne conduite d'un rucher s'y trouve : travaux pour chaque mois, tableaux pour prendre des notes utiles sur la récolte, les observations, l'élevage des reines, la comptabilité, les pesées et même des factures, sans oublier les deux calendriers.

Une partie rédactionnelle y trouve aussi sa place où l'on rencontre des articles d'actualité et des nouveautés apicoles très intéressantes.

Le tout, formant 256 pages, est présenté dans une jolie couverture de toile brune. L'Agenda Apicole Romand 1933 vous sourit et vous apporte l'heureux présage d'une année d'abondante récolte, réservez-lui bon accueil.

JOURNAUX ET REVUES

Plusieurs de nos lecteurs connaissent la précieuse publication : *Archiv für Bienenkunde*. La maison d'édition a dénoncé son contrat pour le 1^{er} janvier 1933. Ces « Archiv » ne paraîtront donc plus chez Wachholtz, c'est au directeur de cette revue lui-même qu'il faudra dorénavant s'adresser pour les abonnements, soit Prof. Dr Armbruster, Berlin-Dahlem, Lentze-Allee 86. M. Armbruster ne négligera rien pour maintenir la haute valeur de cette publication et, malgré cela, il la cédera à un prix sensiblement plus favorable : 6 RM (au lieu de 10 RM).

On est prié de s'annoncer au plus tôt, afin de faciliter la tâche du nouvel éditeur et directeur.

.....

La publicité dans le

Bulletin de la Société Romande d'Apiculture

porte et rapporte beaucoup.